

Des militaires chez Katumbi : un " faux pas " commis par les agents de l'ordre

P.3

Email : contact@infos27.cd Quotidien d'informations générales

INFOS 27 www.infos27.cd

GRUPE DE PRESSE Média 27

Directeur de Publication: St Augustin Kinenzi . Tél.: +243 81 47 66 156 . Siège: N° 195, Av. Colonel Ebeya, C/ Gombe, Immeuble Sadisa - Kinshasa (R.D Congo) Prix : 3000FC

Fraudes électorales : la justice entre en scène

P.2

● Les 82 candidats renseignés par la Ceni interdits de quitter le territoire national

FOCUS

Contentieux électoral : Théodore Ngoy, une démarche à maigre chance

Page 3

DERNIÈRE HEURE

Législatives 2023 : pas de recours de contestation avant la publication des résultats provisoires

P. 4



La République démocratique du Congo s'engage dans une ère nouvelle de la lutte contre l'impunité, où les actes graves de la fraude électorale, jadis ignorés, seront sanctionnés. Les fraudeurs, les auteurs de violences, d'actes de vandalisme et de sabotage contre les électeurs, le patrimoine de la Commission électorale nationale indépendante et le matériel électoral sont désormais sous le feu de la justice.

COMMUNICATION

EPST: les élèves reprennent le chemin de l'école

P. 9

ÉDITORIAL

L'heure de vérité

Après le scrutin présidentiel du 25 décembre 2023 et l'annonce des résultats par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), dont le candidat N°20, Félix Tshisekedi, a été proclamé vainqueur, les yeux des électeurs congolais sont désormais braqués vers la Cour constitutionnelle.

Lire à la page 2

EDITORIAL

L'heure de vérité

INFOS27

(Suite de la une)

Mais bien avant l'étape finale de la proclamation des résultats définitifs, la Haute Cour, régulièrement saisie par un des 26 candidats, Théodore Ngoy, siégeant le lundi 8 janvier, en matière de contentieux électoral, devra rendre son verdict par rapport à cette saisine en contestation des résultats. En effet, ce candidat à la présidentielle a sollicité auprès de la Cour constitutionnelle l'annulation de ce scrutin pour plusieurs irrégularités.

Sans surprise, la défense du candidat vainqueur a rejeté les moyens de défense présenté par le requérant. Quant à la Ceni, qui estime sa décision "régulière", le requérant Théodore Ngoy ne peut prétendre l'annulation des résultats provisoires parce qu'il a été le dernier sur la liste, avec 4.000 voix sur les 18 millions de voix.

C'est donc l'heure de vérité. La Cour devra dire le droit et se prononcer sur le fondement des irrégularités soulevées par le candidat Ngoy. Car de cette sentence, dépendra la suite du processus. Puisque dans la plupart des cas, en Afrique, les élections sont devenues des facteurs de nouvelles crises. Elles sont souvent émaillées de violence et des confrontations entre les protagonistes politiques si bien qu'on peut affirmer qu'elles causent beaucoup de torts qu'elles n'en résolvent.

La période postélectorale est ainsi un moment des "victoires mortelles". Les appétits insatiables du pouvoir font que les gouvernants organisent des élections souvent pour ne pas les perdre. De leur côté, les opposants usent de tous les moyens de pression en leur possession, comme pour dire au pouvoir "ôte-toi de là que je m'y mette". Tous les deux camps excellent par l'achat de conscience non seulement des électeurs en majorité analphabètes, mais aussi et surtout de ceux qui sont censés coordonner les opérations de vote.

Quel que soit le verdict que rendra la Cour constitutionnelle, ce sera l'heure de vérité sur le scrutin du 20 décembre 2023.

Fraudes électorales : la justice entre en scène

Les 82 candidats renseignés par la Ceni interdits de quitter le territoire national

La République démocratique du Congo s'engage dans une ère nouvelle de la lutte contre l'impunité, où les actes graves de la fraude électorale, jadis ignorés, seront sanctionnés. Les fraudeurs, les auteurs de violences, d'actes de vandalisme et de sabotage contre les électeurs, le patrimoine de la Commission électorale nationale indépendante et le matériel électoral sont désormais sous le feu de la justice. Pour les 82 candidats répertoriés par la Commission électorale nationale indépendante, l'annulation de leurs suffrages n'est que le début, car ils feront maintenant l'objet de poursuites judiciaires. Ministres, députés, sénateurs, gouverneurs, tous sont retenus sur le sol national, retenus par la décision claire du Procureur général près la Cour de

cassation, transmise à la Direction générale de migration. En parallèle, un courrier confidentiel aurait été adressé à la centrale électorale pour la transmission des rapports ayant conduit à l'annulation des suffrages de ces 82 candidats. Cette action exceptionnelle, initiée par la CENI, se voit ainsi renforcée par l'action de la justice, marquant ainsi l'histoire de la lutte contre la fraude électorale en mettant en cause des ministres, mandataires en fonction et des parlementaires sortants. Il est évident que les prochaines heures seront décisives et déterminantes, car hormis ces mesures prises, d'autres sont imminentes et prêtes à frapper de plein fouet tout celui qui, sans exception, marchera en marge de la loi.

INFOS27

L'heure est grave pour certains. Mais elle est en même temps porteuse d'espoir pour l'honneur du pays, engagé dans une dynamique irréversible de restauration des valeurs. Dans cet élan, tous les acteurs institutionnels favorables au changement jouent leur rôle. Ainsi, le Procureur général près la Cour de cassation, Firmin Mvonde Mambu, déterminé à barrer la route à toutes les forces dégradantes d'une justice impartiale en République démocratique du Congo, a pris deux mesures sévères contre les quatre-vingt-deux candidats députés dont les suffrages ont été annulés par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) pour fraude électorale, corruption, vandalisme de matériel électoral, incitation à la violence et détention illégale des dispositifs électroniques de vote.

Selon des informations obtenues par infos27.cd, le lundi 8 janvier, le plus haut magistrat du parquet a, par le biais d'une correspondance adressée à la Direction générale de migration (DGM), interdit la sortie du territoire national à ces 82 personnes identifiées par la Ceni, dont la plupart occupent des postes de ministres, sénateurs, gouverneurs, vice-gouverneurs, et autres. En outre, Firmin Mvonde a envoyé une correspondance confidentielle à la centrale électorale pour la transmission de tous les rapports ayant conduit à l'annulation des suffrages de ces candidats. L'objectif



est de permettre au Ministère public d'entreprendre des investigations sur les faits répréhensifs découlant de ces rapports.

D'autres mesures sont imminentes et prêtes à frapper tout individu qui, sans exception, enfreindrait la loi. En effet, quelques jours auparavant, le Procureur général de la Cour de cassation avait mis en garde toute personne qui, sous prétexte d'user des libertés constitutionnellement garanties, s'éloignerait des limites légales dans ses actes et paroles,

versant ainsi dans le libérinage, durant cette période post-électorale. C'est clairement dire que les pêcheurs en eaux troubles sont avisés. Plus rien ne sera comme avant dans une République démocratique du Congo, désormais tournée vers l'implémentation des valeurs aussi bien dans sa gouvernance et dans le vivre-ensemble.

Pour rappel, la Commission électorale nationale indépendante a annulé la totalité des suffrages obtenus par 82 candidats, dont certains poids lourds de la

vie politique, dans certaines circonscriptions de la République démocratique du Congo lors des élections législatives, provinciales et communales organisées fin décembre 2023.

Parmi les candidats dont les résultats ont été annulés figurent l'actuel gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, et trois membres du gouvernement : Didier Manzenga, ministre du Tourisme, Manuanina Nana, ministre déléguée près le président de la République, Antoinette Kipulu, ministre de la Formation professionnelle. On retrouve également des parlementaires, notamment les sénateurs Mabaya Gizi, Evariste Boshab, Victorine Lwese, et des députés nationaux tels que Sam Bokolombe, Nsengi Pululu Pitshou-Cerveau, Willy Bakonga et Colette Tshomba.



Des militaires chez Katumbi : un " faux pas " commis par les agents de l'ordre

Rien de ce qui a été présenté avec éclat, le lundi 8 janvier, comme un encerclement de la résidence de Moïse Katumbi à Kashobwe par les forces de l'ordre n'était prévu. L'autorité provinciale s'est rapidement exprimée pour éclaircir la situation. Selon Jacques Kyabula, gouverneur du Haut-Katanga, il s'agissait d'une "erreur commise par quelques éléments des forces de l'ordre" déployés dans cette partie de sa province. Dans une publication sur son compte X, Jacques Kyabula a indiqué que ces hommes en uniforme avaient été déployés dans cette zone pour contrer les tensions qui avaient entraîné la destruction de certains bâtiments, dont le bureau de l'UDPS à Kashobwe.

INFOS27

L'encerclement de la résidence de l'opposant Moïse Katumbi, dans le village de Kashobwe, province du Haut-Katanga, le lundi 8

janvier 2024, n'a été qu'un incident mineur, contrairement à la présentation dramatique qui en a été faite, surtout dans le contexte de récupération politique.

Selon le gouverneur de la province du Haut-Katanga, la présence des barricades des militaires dans la résidence de Moïse Katumbi à Kashobwe est un "faux pas" commis par les agents de l'ordre déployés dans cette partie de sa province pour rétablir l'ordre. Dans une publication sur son compte X, le même lundi 8 janvier dans la soirée, Jacques Kyabula a indiqué que ces hommes en uniforme avaient été déployés pour rétablir l'ordre, à la suite des tensions qui avaient occasionné la destruction de certains bâtiments, dont le bureau de l'UDPS à Kashobwe. "Aucune instruction n'a été donnée dans le sens de restreindre la liberté de circuler de qui que ce soit à Kashobwe. Dès que nous avons appris ce faux pas commis par quelques éléments des forces de l'ordre dépêchés, du reste, dans cette partie de la province du Haut-Katanga en vue de dissuader



les velléités de certains compatriotes déterminés à vandaliser les biens de leurs adversaires politiques, nous avons immédiatement ordonné la levée de cette barrière, chose qui a été aussitôt faite", a-t-il publié.

Dans la foulée, le chef de la province du Haut-Katanga a vivement condamné le siège de la résidence

de l'opposant. Jacques Kyabula n'écarte pas la possibilité de sanctions à l'encontre des auteurs de cet acte qui a créé la tension. Il a déclaré : "Au demeurant, nous condamnons ce malheureux incident, c'est ainsi que les responsabilités des uns et des autres seront établies pour que pareil cas ne se répète plus".

Requête en annulation des scrutins du 20 décembre

Contentieux électoral : Théodore Ngoy, une démarche à maigre chance



INFOS27

Ouverte le lundi 8 janvier 2024 dans la salle de Marcel Lihau de la Cour de cassation, anciennement Cour suprême de justice, la première audience à la Cour constitutionnelle concernant le contentieux de l'élection présidentielle du 20 décembre, opposant Théodore Ngoy à la Commission électorale nationale indépendante (Céni), ne présage aucune chance pour le requérant.

Face à la requête du candidat malheureux, Théodore Ngoy, demandant l'annulation totale des scrutins du 20 décembre en raison des irrégularités, le ministère public, Jean-Paul Mukolo Nkokesha, a souligné que la Cour constitutionnelle est le juge de la régularité des

scrutins et non de leur conformité.

D'après lui, la Cour constitutionnelle devra juger l'exception d'inconstitutionnalité soulevée par le requérant Théodore Ngoy comme recevable, tout en la déclarant non-fondée.

En ce qui concerne la partie du candidat gagnant Félix Tshisekedi, la décision de la Céni proclamant les résultats provisoires de l'élection présidentielle du 20 décembre dernier n'a pas de caractère législatif pour contester la constitutionnalité. Par conséquent, les avocats de Félix Tshisekedi demandent à la Cour constitutionnelle de juger l'exception d'inconstitutionnalité soulevée par Théodore Ngoy comme recevable, mais de la déclarer tout simplement non-fondée.

Message de félicitations

Tshisekedi peut compter sur le soutien de la BAD pour le développement accéléré de la RDC



INFOS27

Le président de la Banque Africaine de Développement (BAD), Akinwumi Adesina, félicite Félix Tshisekedi pour sa réélection à la tête de la République démocratique du Congo.

Dans un message publié, lundi 8 janvier 2024 via son compte X (ex-Twitter), le président de cette institution bancaire affirme que le président congolais peut compter sur le soutien de la BAD pour le développement accéléré de la RDC.

"Félicitations au président Félix Tshisekedi, mon cher frère et ami, pour votre réélection à la présidence de la République démocratique du Congo. Vous pouvez compter sur le soutien de @AfDB_Group pour le développement accéléré de la RDC", a-t-il écrit.

Le président de la BAD se joint donc à la liste des pays africains et organisations régionales qui ont félicité F. Tshisekedi pour sa brillante victoire à l'élection présidentielle du 20 décembre dernier.

La Cour constitutionnelle avertit

Législatives 2023 : pas de recours de contestation avant la publication des résultats provisoires

Dans un communiqué publié récemment, la Cour constitutionnelle avertit tous les partis politiques ou les regroupements politiques ayant aligné des candidats aux scrutins combinés du 20 décembre 2023 qu'elle ne recevra pas les recours de contestation avant la publication des résultats provisoires par la centrale électorale.

CHRISTIAN KAMBA

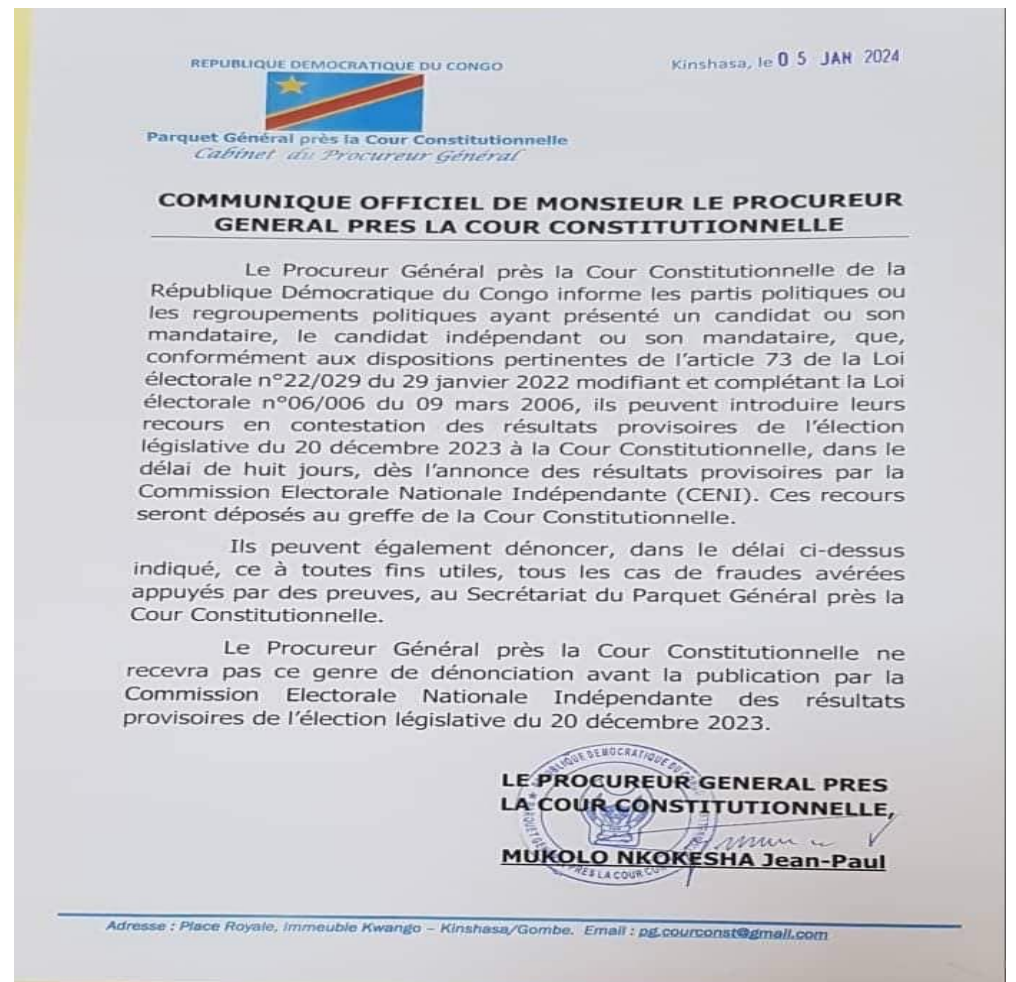
Après l'annulation par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) des résultats de 82 candidats députés aux élections législatives et provinciales pour des actes frauduleux, vendredi 5 janvier 2024, la Cour constitutionnelle avertit tous les partis politiques ou les regroupements politiques ayant aligné des candidats aux scrutins combinés du 20 décembre 2023 qu'elle ne recevra pas les recours de contestation avant la publication des résultats provisoires par la centrale électorale.

Elle le fait savoir à travers un communiqué officiel de son procureur général, Jean-Paul Mukolo Nkokesha, datant de vendredi 5 janvier et dont une copie est parvenue à notre rédaction ce lundi 8 janvier 2023. Dans ce document, il rappelle que, "conformément aux dispositions pertinentes de l'article 73 de la loi électorale n°22/029 du 29 janvier 2022 modifiant et complétant la loi électorale n°06/006 du 09 mars 2006, ils (les partis politiques) peuvent introduire leurs recours en contestation des résultats

provisoire de l'élection législative du 20 décembre 2023 à la Cour constitutionnelle, dans le délai de huit jours, dès l'annonce des résultats provisoires par la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Ces recours seront déposés au greffe de la Cour constitutionnelle".

Dans ce délai, le procureur général près la Cour constitutionnelle précise que les partis politiques ou regroupement politiques peuvent également dénoncer, ce à toutes fins utiles, tous les cas de fraudes avérées appuyés par des preuves, au secrétariat du Parquet général près de sa haute cour.

"Le procureur général près la Cour constitutionnelle ne recevra pas ce genre de dénonciation avant la publication par la Commission électorale nationale indépendante des résultats provisoires de l'élection législative du 20 décembre 2023", fait savoir Jean-Paul Mukolo Nkokesha. Il convient de rappeler qu'initialement prévue pour mercredi 3 janvier 2024, la publication des résultats



provisoire des élections des députés nationaux et provinciaux était reportée à une date ultérieure par la Commission

électorale nationale indépendante, pour cause de la compilation en cours des résultats.

Annulation des votes : Ambunga Bin Masoya Patrick salue le nouvel ordre électoral imprimé par la Céni

BIM

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) vient d'annuler les résultats de 82 candidats aux élections législatives nationales et provinciales dans les circonscriptions électorales de Masimanimba, en province du Kwilu et de Yakoma, en province du Nord-Ubangi. Cette décision de la centrale électorale est saluée par certains compatriotes tels que M. Ambunga Bin Masoya Patrick, président de la fondation portant le même nom.

"Je tiens à féliciter personnellement M. Denis Kadima Kazadi, président de la Céni d'avoir lancé un message très fort sur la lutte contre la corruption, intimidation des électeurs, détention illégale des dispositifs électroniques de vote (DEV), bourrage d'urnes et vandalisme de matériel électoral. C'est pour la première fois qu'un président de la Céni puisse invalider certains candidats déclarés fraudeurs électoraux après des élections, c'est une première dans les annales électorales en République démocratique du Congo. C'est un signal très fort que la centrale



électorale a lancé, qui cadre dans la même vision du chef de l'Etat sur la bonne gouvernance et la lutte contre les antivaleurs. Cette décision a fait tomber certains

ponds lourds même de l'ancien régime de la Kabilie. Il est temps que la Céni imprime son nouvel ordre électoral en RDC afin de donner un élan meilleur pour un

avenir radieux de notre patrie", a déclaré Ambunga Bin Masoya Patrick, passionné Ne Kongo (bic rouge). A l'issue du quatrième cycle électoral organisé en République démocratique du Congo, plus de 40 millions d'électeurs, sur un total d'environ 100 millions d'habitants de cet immense pays d'Afrique centrale ont été appelés aux urnes le 20 décembre 2023 pour élire leur président, leurs députés nationaux et provinciaux et, pour la première fois, leurs conseillers municipaux.

Deux semaines après ces scrutins du 20 décembre 2023, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a annoncé, le dimanche 31 décembre 2023, les résultats provisoires consacrant la réélection haut la main du candidat numéro 20, le président sortant Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Profitant de cette occasion, Ambunga Bin Masoya Patrick a déclaré : "je rends mes hommages les plus déférents à Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, garant de la nation, pour son deuxième mandat, en attendant la validation par la Cour constitutionnelle. Que Dieu bénisse notre pays !"

Finances : les prévisions des recettes extérieures se chiffrent à 11.920 milliards de CDF en 2024

En 2024, les prévisions des recettes extérieures se chiffrent à 11,920 milliards de CDF, soit plus de 4,5 milliards de dollars américains.

Le gouvernement projette les recettes extérieures au cours de l'exercice budgétaire 2024 à près de 11.920 milliards de francs congolais (CDF), soit plus de 4,5 milliards de dollars.

Par rapport à leur niveau de l'année dernière situé à 7.513,2 milliards de Francs congolais (CDF), les recettes extérieures devraient enregistrer un accroissement de 58,7%, renseigne la loi de finances de l'exercice 2024.

Notons que les recettes dites extérieures se rapportent aux apports budgétaires de 473,3 milliards de francs congolais qui enregistrent un taux de régression de 81,5% par rapport à leur niveau de l'exercice 2023 de 2.553,8 milliards de Francs congolais (CDF).

Ces recettes sont constituées de l'emprunt programme de 267,2 milliards de CDF et les dons budgétaires de 206,1 milliards de CDF ; au financement des investissements

d'un montant de 11.446,4 milliards de CDF, dégageant un accroissement de 130,8% par rapport à la Loi de finances de l'exercice 2023 d'un montant se chiffrent à 4.959,4 milliards de francs congolais.

A en croire le même document, ces recettes comprennent 7.519,4 milliards de CDF de dons projets et 3.926,9 milliards de CDF d'emprunts projets.

La situation de la dette publique de la République démocratique du Congo enregistre, au 30 septembre 2023, l'encours de la dette publique chiffré à 10.402,12 milliards USD dont 6.354,91 milliards USD de dette extérieure et 4.047,21 milliards USD de dette intérieure.

Une fois de plus, il s'observe une prépondérance du service de la dette intérieure par rapport à celle de la dette extérieure au 30 septembre 2023, soit 324,52 millions USD contre 101,31 millions USD.

Suivant le dernier rapport de la Banque mondiale sur la situation de la dette internationale, le contexte actuel est marqué par la plus



forte hausse des taux d'intérêt mondiaux depuis quatre décennies.

Les pays en développement ont dépensé un montant record de 443,5 milliards de dollars pour assurer le service de leur dette publique extérieure et des dettes garanties par l'État en 2022, selon la dernière édition du rapport sur la

dette internationale établi par la Banque mondiale " intitulé International Debt Report ".

L'augmentation du taux d'intérêt sur la dette internationale risque, d'après les experts financiers, d'accentuer la pauvreté dans plusieurs pays en voie de développement. **Zooméco.net**

Commerce extérieur : la tonne de l'étain en hausse de 1,40%

Le prix de la tonne de l'étain a enregistré une hausse de 1,40% sur les marchés internationaux, passant de 24.996,25 à 25.346,75 dollars américains au cours de la période du 08 au 13 janvier 2024 lundi.

" La tonne d'étain observe une hausse de prix sur les marchés internationaux au cours de la période du 08 au 13 janvier 2024, en se négociant à 25.346,75 dollars américains contre 24.996,25 dollars américains la semaine du 1er au 06 janvier 2024. Soit une augmentation de 1,40% sur la tonne ", a-t-on lu dans le communiqué de la commission nationale des mercures du ministère du Commerce extérieur.

Les prix de trois autres produits, selon ce communiqué, ont également connu une hausse sur les marchés internationaux, au cours de la même période, à savoir le zinc, l'or et le tantale, qui se négocient respectivement à 2.622,75 USD; 66,82USD et 238,50 USD, contre 2.577,30 USD ; 66,38 USD et 211,00 USD la semaine précédente, soit une hausse de 1,76% la tonne, 0,66% le gramme et 13,03% le gramme.

S'agissant du cuivre, du cobalt et de l'argent, la source indique qu'ils ont connu une baisse de prix sur les marchés internationaux au cours de la période sous examen.



Ces produits se négocient respectivement à 8.467,20 USD; 28.451,00 USD et 0,77 USD, contre 8.493,40 USD; 28.456,00 USD et 0,79 USD la semaine passée, soit une baisse de 0,31% la tonne ; 0,02% la tonne, 2,53% le gramme.

Le kilo du café arabica baisse de 5,72%

Par ailleurs, la commission nationale des mercures des prix du ministère du Commerce extérieur a indiqué que le café robusta, le café arabica et le cacao ont connu une

baisse de prix sur les marchés internationaux, au cours de la même période sous examen.

Ils se négocient respectivement à 2,87 USD ; 3,13 USD ; 2,41 USD, contre 2,92 USD; 3,32 USD et 2,45 USD la semaine d'avant, soit une baisse de 1,71% ; 5,72% et 1,63% le kilogramme.

" Les prix d'autres produits agricoles et menus forestiers, à savoir le caoutchouc, la papaine, les écorces de quinquina, la poudre de totaquina, le sel de quinine et la

rauwolfia ont gardé leurs prix en se vendant respectivement à 0,77 USD; 16,00 USD; 1,87 USD; 54,60 USD; 92,82 USD et 1,55 USD le kilogramme ", a relevé le communiqué du ministère du commerce extérieur.

La hausse, la baisse et la stabilité des produits miniers marchands, agricoles et menus forestiers sont consécutives à l'offre et à la demande sur le marché international et de la chaîne d'approvisionnement. **ACP**

Sud-Kivu : une maladie inconnue à la base de décès à la prison centrale de Kamituga

Une pathologie apparentée au choléra est à la base d'au moins trois décès depuis son apparition à la prison centrale de Kamituga dans le territoire de Mwenga.

Le cas le plus récent est le décès d'un détenu du nom de Selemani Fabiano, originaire de Sugulu dans le groupement Banakabala dans la chefferie de Wamuzimu à Mwenga.

Selon les sources locales, l'infortuné souffrait de diarrhée qui l'a affaibli jusqu'à ce qu'il en meure, le dimanche 7 janvier 2024, la matinée.

Les mêmes sources rapportent qu'il serait le troisième prisonnier à mourir dans la même circonstance dans cette maison carcérale où l'hygiène laisse à désirer suite aux conditions dans lesquelles les personnes y sont détenues.

A la prison centrale de Kamituga, les prisonniers sont contraints de lutter seuls pour leur subsistance, et font face à des risques graves.

En effet, dans un communiqué publié, dimanche 7 janvier 2024, la Société civile de Kamituga dénonce l'inaction des autorités compétentes face à cette situation.

Pour cette structure citoyenne,



c'est le troisième décès enregistré à la prison de Kamituga à la suite de la diarrhée, une maladie qui sévit depuis plusieurs semaines dans cette prison.

Elle s'insurge contre l'inaction des autorités compétentes face à

cette situation.

" Les prisonniers de Kamituga sont dans les risques graves menaçant leur vie pendant que les autorités ferment leurs mains et oreilles ", déclare Me François Riziki Kamwitu, président de la

Société civile de Kamituga.

Il demande aux autorités de prendre des mesures urgentes pour venir en aide aux prisonniers et éviter de nouveaux décès.

S Mubasi

Kasaï Central : chaque nouveau magistrat invité à se rendre à son milieu d'affectation

Dans la province du Kasaï Central, la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) plaide pour l'affectation de chaque nouveau magistrat à son milieu de travail. Elle l'a fait savoir après que le président du Conseil supérieur de la magistrature a signé, le 30 décembre 2023, les affectations de 2500 nouveaux magistrats qui viennent de suivre une formation de remise à niveau.

En effet, la CNDH a salué cette décision du Conseil supérieur de la magistrature.

Selon Me. Vincent Kayembe, président de la CNDH, il y a urgence de palier la carence des magistrats dans les différentes juridictions administratives du pays, en général, et de la province du Kasaï Central, en particulier.

" Cette décision tombe à point nommé ", s'est-il réjoui. Avant de renchérir : " Nous avons fait le monitoring, ici au Kasaï Central, nous nous sommes rendus compte que dans les juridictions administratives, il n'y a pas des magistrats, l'affectation de nouveaux magistrats a été décidée par le gouvernement de la République, et le Conseil supérieur de la Magistrature, parce que ce n'était pas facile de regrouper ces jeunes, d'or-



ganiser les textes, de les inviter à Kinshasa, Lubumbashi et Bukavu pour rassurer une formation pendant autant de mois et de sélectionner les thématiques importantes. Je crois que, ça c'est un effort

énorme qui mérite d'être salué ", -t-il déclaré.

Par ailleurs, Me Vincent Kayembe a souhaité voir tous les nouveaux magistrats être affectés à leurs lieux de service dans un

bref délai.

" Car, le Kasaï Central a grand besoin des magistrats ", a-t-il indiqué.

**Joseph Mabanza
Wakwansampi**

Kinshasa : Des inciviques incendient un bus Transco à Masina-Pascal dimanche

Des inciviques non autrement identifiés ont mis le feu sur un bus de la Société des Transports du Congo (Transco) en stationnement à l'arrêt Ecole, à Masina-Pascal. Selon les premiers éléments d'enquête, il s'agit d'un acte de sabotage orchestré par un groupe d'individus dangereux et extrêmement violents appartenant à un mouvement politique de l'opposition.

St AUGUSTIN K.

Un bus Transco, numéro parc 716 affecté au réseau interurbain, en provenance de Masimanimba, dans la province du Kwilu, a été incendié dimanche 7 janvier vers 19 heures, au parking de Masina-Pascal, sur l'arrêt Ecole. Et ce, après avoir déchargé passagers et marchandises à l'agence Transco Masimanimba et Kasai.

Le responsable de l'agence renseigne que le bus était stationné en attendant la fin des embouteillages pour prendre à l'entrepôt, avant d'être pris pour cible.

Selon les premières informations concordantes, il s'agit d'un acte de sabotage orchestré par un groupe d'individus dangereux et extrêmement violents appartenant à un mouvement politique de l'opposition. Ces inciviques, du reste très bien identifiés, sont connus de la police et s'attaquent régulièrement aux bus Transco.

Pendant que la police et les membres de la sécurité interne de Transco sont à pied d'œuvre pour appréhender les auteurs de cet acte barbare, un suspect vient d'être arrêté.

Le directeur général de Transco, le bâtonnier Cyprien Mbere Moba qui s'indigne de cet acte ignoble, annonce des actions policières et judiciaires rapides et



efficaces, afin de mettre fin à l'activisme de ces inciviques qui empêchent Transco, celle de servir la po-

pulation, en toute quiétude.

Mai-Ndombe : la milice Mobondo attaque le village Mbuntie

INFOS27

Les miliciens Mobondo ont attaqué, le dimanche 7 janvier 2024, la localité de Mbuntie, situé le long de la rivière Kwango. Sans donner un bilan précis, les sources de la Société civile rapportent que ces miliciens ont tué plusieurs personnes et incendié des habitations, des églises ainsi que des écoles. Pour l'instant, ce village est complètement vidé de ses habitants, qui ont fui l'insécurité vers d'autres entités jugées sécurisées.

Selon les sources locales, c'est à partir de 5h du matin, le dimanche 7 janvier que la milice Mobondo a fait son incursion dans ce petit village, situé le long de la rivière Kwango, non loin de Menkao, dans le territoire de Kwamouth.

Belva Ngia, président de la Société civile du village Camp Banku, fait état de mort d'hommes ainsi que des maisons, églises et les deux écoles du village incendiées. " Ils ont détruit les églises, voire les maisons dans lesquelles les gens habitent. Ils ont tué aussi quelques personnes, le nombre n'est pas encore précis. Ils ont incendié les maisons et les écoles. Il y a deux écoles dans ce village, primaire comme secondaire, ils ont tout incendié. La population a pris la route du village Menkao, et d'autres sont à Facila ". Cette nouvelle attaque met en alerte le territoire voisin de Bagata, séparé de Mbuntie par la rivière Kwango. Le député national, élu de Bagata, Garry Sakata,



qui confirme cette information, plaide pour le renforcement des dispositifs sécuritaires dans ce coin du pays. Cette attaque intervient deux jours après que l'armée a pris le dessus sur la milice Mobondo, qui avait attaqué jeudi le village Masiambio. La Société civile du territoire de Kwamouth s'était réservée de parler déjà d'un retour au calme. Selon son président, les miliciens sont encore " présents et bien organisés dans la forêt et se préparaient sûrement pour d'autres attaques ". Tout en félicitant le gouvernement, qui s'est mobilisé pour renforcer les mesures sécuritaires à Kwamouth, et l'armée pour sa bravoure, il les a invités cependant à rester aux aguets contre cette milice.

Desservie régulièrement en eau potable, la population de Kinsuka-Pêcheurs et Camp Munganga dans la liesse

La population des quartiers Kinsuka-Pêcheurs, Camp Munganga et Tshikapa, dans la commune Ngaliema, se réjouit de la régularité de la desserte en eau de la Régie de Distribution d'eau (Regideso). Et cela, depuis plus d'une semaine. En effet, dans ce coin de la capitale, la population souffre de la pénurie d'eau potable desservie par la Regideso, durant sept années.

Pour décrire leur calvaire, Mme Landu, habitant du quartier Tshikapa, s'est exprimée en ces

termes : " Sept ans durant, nous souffrons de manque d'eau de la Regideso dans notre quartier. Nous parcourons de longues distances à la recherche de l'eau potable, bidons de 25 litres pour nous approvisionner en eau, dont le coût vaut 200 francs congolais. Si vous devez acheter au moins dix bidons par jour, le coût de revient serait de combien par mois, voire par année ? Nous disons merci à la Regideso pour avoir procuré de l'eau à la population de cette partie de la ville ". De son côté, Paul Kwenge, res-

ponsable chargé de distribution d'eau à la Regideso a ajouté ce qui suit : " Nous tenons à récupérer les abonnés que nous avons perdus, parce que la paie de leurs consommations nous permettra de poursuivre les travaux de desserte en eau. Retenez que c'est la Regideso qui finance tous ces travaux de réhabilitation. Nous procurons de nouvelles tuyauteries pour bien canaliser de l'eau potable pour nos abonnés ".

Denise Grâce Muinga

JANVIER 1996 : LES 300 VICTIMES OUBLIEES DU MARCHÉ " TYPE K "

Lundi 8 Janvier 1996. Un mauvais lundi comme tous les lundis. Gueule de bois. Re-retour au point mort de la semaine. 28 ans après la tragédie, je continue, comme un rituel, à prêter ma plume et ma voix de témoin compatissant, afin de traduire maladroitement en français la douleur indicible de Moseka, ma voisine, orpheline d'une des mamas- maraîchères et victimes fatales du crash de l'avion ANTONOV. Voici le récit de Moseka dans les limites de sa traduction... (mais serais-je capable de traduire la densité des émotions de la pauvre orpheline avec mes mots dépouillés...) : " ... Lundi 8 janvier 1996. Un mauvais lundi pour ma mère, et pour toutes les mamas-maraîchères.

Lundi d'épreuves : inflation de la monnaie "Zaïre" dollarisée, instable. Des marchandises invendues, mal vendues. Le bruit court que les routes de Bandundu et du Bas-Zaïre sont endommagées à cause des pluies diluviennes qui s'y sont abattues sans répit pendant tout le week-end. Les fruits, les légumes et le petit gibier stockés pour la vente sont arrivés au Marché TYPE K en piteux état. Mais les mamas-maraîchères sont là, debout depuis l'aube. Et sans rechigner. Et toujours avec les mêmes gestes mécaniques d'aménagement des étalages, de nettoyage des marchandises.

Pêle-mêle, ces marchandises : fruits toutes saisons beaucoup trop mûrs, légumes en partie rabougris, du petit gibier quelque peu défraîchi... 8 janvier 1996. Une mauvaise prémonition. . Soudain un coup de



lage périlleux, comme en tanguage.

Une partie de la foule de la foule paniquée a commencé à fuir pour chercher quelque abri dans le complexe Type K, temple multifestif de l'artiste Tabu Ley, en périphérie du marché ; je suis parmi ces fuyards. En vain j'ai cherché à arracher maman de ses étalages, de son patrimoine vital. Têtue, elle semblait seule à ne pas sentir et voir le film macabre au-dessus de nos têtes. Cet épisode -là de ma mère abandonnée par moi, parce que gardienne de son patrimoine, cet épisode-là restera à jamais mon

Au secours ! Au secours ! Mais trop tard ! Où fuir dans ce marché archicomble ? Trop tard ! La masse des ferrailles s'est écrasée sur les mamas-maraîchères, sur les innombrables clients. Vacarme infernal. Débandade. Sauve-qui-peut. Puis, immense, immense explosion et immense, immense incendie.

Corps déchiquetés au milieu des mares de sang et d'essence boueuse éparpillées. J'ai quitté précipitamment mon abri et court, affolée, vers la tragédie, du côté de l'étal de ma mère. Odeur étouffante de viande grillée. 8 janvier 1996. Ce

Je m'écroule à corps perdu sur les restes de maman, couverte de sang des victimes, du cendre de l'incendie et de l'essence boueuse. Trop tard ! Trop tard, l'arrivée des forces de l'ordre désemparées. Trop tard, l'irruption des secouristes de la Croix-Rouge perdus et éperdus. Trop tard les pleurs stridents des parents survivants, éplorés. 8 janvier ... 2024. Aujourd'hui. Comme chaque année, depuis vingt-huit ans, je suis en pèlerinage sur les lieux de la tragédie. Méconnaissables. Je me sens terriblement seule, vraiment seule, au milieu des vestiges balayés, effacés exprès par les hommes d'affaires. A la place des vestiges du drame : des monstres d'immeubles insolents ont surgi, comme construits dans une précipitation suspecte.... Ces immeubles, ces " éléphants blancs ", ont ratiboisé et effacé à jamais les tombes d'infortune des 300 victimes doublement ensevelies. 8 Janvier 2024. Un pèlerinage solitaire douloureux, au milieu des bruits du marché et des odeurs mélangées, aigres- poivres. Mon pèlerinage est ce qui me reste comme travail de deuil. A défaut de toute consolation, de toute compassion, de toute réparation officielle (ni matérielle ni morale). Puis, soudain, le vertige, le film d'il y a vingt-huit ans. Et la sensation fantomale de l'ombre de maman... 8 janvier 2024. 28e anniversaire. 28e pèlerinage. J'y serai encore en 2025, Inh'Allah ! Et en 2026, et en 2036. Peut-être même un lundi, le mauvais jour... "

YOKA Lye (pour la traduction littéraire du témoignage de MOSEKA, l'orpheline)



tonnerre sans préavis, dans un ciel pourtant clair et serein. Puis aussitôt après, le début d'un film d'horreur : un avion ANTONOV zigzagant au ciel suite à un décol-

calvaire, le cauchemar de ma vie... 8 janvier 1996. L'avion fou négocié à perte une descente en vrille. Cris des marchandes et des clients.

jour-là, Mon Dieu, j'ai vu l'enfer de mes propres yeux ; je l'ai senti dans ma propre chair. Je reconnais, ô à peine ! le pagne de maman, et son bracelet sur une main ballante.

Malgré de folles rumeurs sur le report de la reprise scolaire

EPST: les élèves reprennent le chemin de l'école

Contrairement aux folles rumeurs circulant, la veille du 8 janvier sur le report de la reprise scolaire, dans les réseaux sociaux, les élèves ont repris le chemin de l'école. En effet, les ours ont repris lundi 8 janvier 2024 sans heurts sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo, dans le secteur de l'Enseignement primaire, Secondaire et Technique (EPST). Cela, conformément au calendrier scolaire élaboré pour l'exercice 2023-2024.

INFOS27

C'est sans heurts que les cours ont repris, lundi 8 janvier 2024, sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo.

Lors de la ronde de quelques écoles de différentes provinces éducationnelles de Kinshasa, capitale de congolaise, on constate qu'il y a eu effectivement la reprise scolaire dans le calme.

" La reprise des cours est effective partout où nous sommes passés. Les élèves ont répondu majoritairement au premier jour de cours après leur vacance de Noël et nous en sommes satisfaits ", a indiqué Christine Napanepa, Secrétaire général à l'Enseignement primaire secondaire et technique (EPST) après sa ronde dans toutes les provinces éducationnelles de la ville de Kinshasa.

" Nous avons sillonné l'institut Makelele, le collège Kimbuta et le collège Saint Raphaël à la Funa ; l'école Nsona - Mpangu à la Tshangu et le collège Marie Immaculée au Plateau. Nous sommes contents de voir que les parents ont envoyé leurs enfants et que les enseignants présents dans leurs salles de classes ", a-t-elle précisé.

Soucieuse de " respecter le calendrier scolaire pour le bon fonctionnement du système éducatif des apprenants ", Mme Napanepa a invité les parents qui retiennent encore les enfants à les envoyer poursuivre les cours.

" Près de 80 à 90 % des élèves ont été présents dans les salles des classes. Ceci est un signe d'un bon départ du fait que la quasi-totalité des élèves assistent au premier jour ", a fait savoir pour sa part Jacques Odia, inspecteur général de l'EPST.

TSHIKAPA: LES ÉCOLES PUBLIQUES ET PRIVÉES ONT REPRIS LES COURS

A Tshikapa, chef-lieu de la province du Kasai, les élèves ont repris normalement le chemin de l'école lundi dans les écoles primaires, secondaires et techniques de



la ville, après plus de deux semaines de congé.

Parmi les écoles visitées par l'ACP pour confirmer cette reprise, il y a notamment le complexe scolaire la Providence, une école privée agréée, l'Institut du centre, les écoles Somba ne Lutulu et Tuakadisanga (écoles publiques) de la commune de Kanzala.

" C'est un motif de joie et de considération que nous pouvons témoigner aux parents d'élèves qui ont accepté d'envoyer leurs enfants ce premier jour à l'école, respectant ainsi le calendrier scolaire 2023-2024 ", a déclaré un enseignant approché par l'ACP.

Un autre interrogé a salué " le respect du mot d'ordre lancé par les hautes autorités de l'enseignement " appelant les écoliers à regagner le chemin de l'école.

Haut-Katanga: des écoliers répondent au rendez-vous

A Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga, les cours ont repris lundi dans les écoles primaires, secondaires et techniques.

Le constat a été fait après une ronde effectuée dans plusieurs communes et écoles de la capitale du cuivre, contrairement aux rumeurs qui annonçaient la reprise des cours au 15 janvier 2024.

" Les cours ont effectivement repris aujourd'hui, je demande à tout le monde d'être en ordre avec les frais de minerval en prévision des examens de premier semestre qui pointent déjà à l'horizon ", a annoncé notamment Sylvain Kasongo, préfet au complexe scolaire Sharrim dans la commune annexe.

Dans un communiqué de la division provinciale de l'EPST rendu public samedi à Lubumbashi, Gédéon Elonga, il a été rappelé aux parents et élèves de respecter la reprise des cours le lundi 8 janvier sur toute l'étendue de Haut-Katanga.

BENI : LES ÉLÈVES REPRENENT LE CHEMIN DE L'ÉCOLE À BENI

Les élèves de Beni ont repris le chemin de l'école après une pause de deux semaines pour les vacances de Noël et de nouvel an.

Parmi les écoles qui ont effectivement rouvert leurs portes se trouve le Complexe Scolaire la Rochebelle, dirigé par les sœurs orantes de l'Assomption.

Sarah Isse, une élève de cette école, s'est exprimée sur la reprise des cours lors d'une interview avec un reporter de l'équipe le potentiel.cd.

Elle a exprimé sa joie de reprendre le chemin de l'école après une période de repos de deux semaines.

" Pendant les vacances, je lisais mes notes pour me préparer à la reprise scolaire tout en aidant mes parents aux différentes tâches ménagères ", a-t-elle déclaré.

Et de poursuivre: " j'encourage également mes amis à être actifs et à travailler dur, car l'année scolaire ne tardera pas à se terminer ".

Certains élèves de l'école ont repris les cours tandis que d'autres poursuivent leur stage dans différentes entreprises de la région.

Ainsi, la rentrée scolaire au Complexe Scolaire la Rochebelle de Beni s'est déroulée avec succès, offrant aux élèves l'opportunité de reprendre leur apprentissage et de se préparer pour la suite de l'année scolaire.

GOMA : LA RENTRÉE N'A PAS ÉTÉ EFFECTIVE

Par contre à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, la reprise des cours n'a pas été effective dans plusieurs établissements scolaires dans cette ville.

Certains écoles ont fonctionné normalement, mais les élèves se sont fait remarquer par leur absence dans certains établissements publics et privés nous ont précisé les sources sur place.

C'est, notamment le cas du " complexe scolaire la Référence " où certains parents n'ont pas envoyé leurs enfants, sans donner de raisons explicites.

Malgré cela, le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et

technique a dissipé tout malentendu dans sa note circulaire et confirmé que les cours reprendraient bel et bien ce lundi.

Cette situation laisse planer des interrogations quant aux raisons de cette absence des élèves dans certaines écoles.

Des problèmes logistiques ou organisationnels peuvent expliquer ces absences, mais il est également possible que certains parents aient pris la décision de retarder la rentrée de leurs enfants pour diverses raisons.

Il serait important d'enquêter davantage pour comprendre les motivations derrière ces absences.

Il revient aux autorités éducatives de prendre des mesures pour s'assurer que tous les élèves puissent retrouver les bancs de l'école dans les plus brefs délais et bénéficier ainsi d'une éducation de qualité.

Cependant, certaines sources rapportent que les activités ont été reprises dans certains établissements scolaires.

" Nous venons des vacances. Deux semaines à la maison, c'est une longue durée et on se retrouve. Que chacun puisse être responsable et voir ce qui a marché et ce qui n'a pas marché au 1er trimestre pour s'améliorer au 2ème trimestre ", a déclaré Cléophas Kaposo, directeur de l'École primaire Sebyera, avant l'entrée des élèves dans les salles

" La majorité des écoliers est présente, aujourd'hui 8 janvier 2024, j'invite les autres à venir demain à l'école et à ne pas suivre de faux messages sur les réseaux sociaux et contredisant le calendrier prévu par le ministère de l'éducation nationale en RDC ", a ajouté Murhula Eustache, un enseignant à l'École primaire Notre Dame du Congo.

De faux documents avaient circulé, la veille du 8 janvier sur le report de cette activité dans les réseaux sociaux. Il convient de noter que c'est depuis le 13 décembre 2024 que les élèves avaient pris leur congé de la nativité 2023 et du nouvel an 2024.

Premier champion du monde de football comme joueur et entraîneur, Mario Zagallo tire sa révérence

Mario Zagallo, la légende du football brésilien, est mort vendredi 7 janvier à l'âge de 92 ans. Il restera le premier à avoir remporté la Coupe du monde en tant que joueur, puis comme entraîneur, s'imposant comme l'une des figures de l'histoire du tournoi planétaire.

FRANCE 24

Mario Zagallo, légende du football brésilien et unique quadruple champion du monde, comme joueur puis comme entraîneur, est mort vendredi à l'âge de 92 ans, a-t-on appris sur son compte Instagram officiel.

"C'est avec une grande tristesse que nous vous informons du décès de notre éternel quadruple champion du monde Mario Jorge Lobo Zagallo", peut-on lire dans la brève déclaration. "Un père dévoué, un grand-père aimant, un beau-père attentionné, un ami fidèle, un professionnel victorieux et un grand être humain. Une grande idole. Un patriote qui nous laisse en héritage de grandes réalisations", ajoute le communiqué officiel.

Zagallo, qui a participé à quatre des cinq Coupes du monde disputées par le Brésil - deux titres en tant que joueur et deux en tant qu'entraîneur et entraîneur-adjoint - avait été hospitalisé en août à Rio de Janeiro pour une infection urinaire. Mais l'ancien joueur de la Selecao avait eu récemment d'autres problèmes de santé. Après la mort de Pelé en décembre 2022, il avait été hospitalisé pendant près de deux semaines pour une infection respiratoire.

"LE PROFESSEUR"

Surnommé "le professeur", Mario Zagallo a joué un rôle-clé dans quatre des cinq titres mondiaux remportés par la Selecao. Joueur, il a remporté deux trophées : en 1958 en Suède et en 1962 au Chili. Sur le banc, il a ensuite guidé la Selecao au titre suprême en 1970 au Mexique et était entraîneur-adjoint lors du sacre de 1994 aux États-Unis.

Il était à nouveau sélectionneur en 1998 quand le Brésil de Ronaldo s'est incliné 3 à 0 au Stade de France contre les Bleus du capitaine Didier Deschamps.

Seuls le légendaire Franz Beckenbauer (1974 comme joueur et 1990 comme entraîneur de l'Allemagne) et Deschamps, après le sacre des Bleus de 2018 en Russie, ont réussi à l'imiter.

Zagallo, dont la statue trône devant le stade Nilton Santos à Rio, a peu exporté son talent. Seulement pour les sirènes lucratives du Golfe, entre 1976 et 1978 pour entraîner le Koweït, puis en 1989-90 avec les Émirats arabes unis, qu'il qualifia pour leur unique Coupe du monde, disputée sans lui, licencié avant le tournoi pour des histoires de primes.

"COMME UN FRÈRE" POUR PELÉ



Né le 9 août 1931 à Maceio, dans le nord-est du pays, dans une famille d'origine libanaise et italienne, Mario Jorge Lobo Zagallo débute sa carrière en 1948 avec le modeste club America de Rio de Janeiro, puis joue huit saisons avec Flamengo et sept avec Botafogo.

Gaucher très habile, il défendait férocement pour un attaquant. Il devient international en mai 1958, avant de remporter à 27 ans son premier trophée Jules Rimet avec ses glorieux équipiers Pelé, Garrincha, Didi et Vava, 5-2 face à la Suède, pays hôte.

Les joueurs brésiliens célèbrent leur entraîneur Mario Zagallo, à la fin d'un match amical contre la Corée du Sud, à Séoul, le 20 novembre 2002.

Zagallo inscrira le quatrième but avant d'être passeur décisif pour Pelé sur le cinquième. "Zagallo est comme un

frère pour moi. Quand nous sommes arrivés en Suède pour la Coupe du monde 1958, j'avais 17 ans et j'étais le plus jeune membre de l'équipe, et Zagallo, ainsi que Zito et Gilmar, m'ont pris sous leur protection", avait déclaré Pelé en août 2013, à l'occasion du 82e anniversaire de Zagallo.

DES DÉFAITES FACE À LA FRANCE

Très superstitieux, Zagallo avait une foi inébranlable dans le chiffre 13 qui floquait son maillot. Il a épousé sa femme un 13 juin, vivait au 13e étage, conduisait sa voiture immatriculée d'un 13. Et il avait dit regretter que la finale de 1998 se soit disputée un 12 juillet...

Zagallo a raccroché les crampons en juin 1964 sur une 33e sélection avant de commencer à entraîner deux ans plus

tard, essentiellement au Brésil (Botafogo, Flamengo, Fluminense, Portuguesa ou Vasco de Gama).

Sélectionneur auriverde lors de la Coupe du monde de 1970 au Mexique, il a mené le Brésil à son troisième sacre planétaire avec Pelé, Jairzinho, Tostao, Gerson ou encore Carlos Alberto.

Portrait de l'entraîneur de l'équipe nationale de football du Brésil, Mario Zagallo, pris lors de la Coupe du monde de football en juin 1970 au Mexique.

Portrait de l'entraîneur de l'équipe nationale de football du Brésil, Mario Zagallo, pris lors de la Coupe du monde de football en juin 1970 au Mexique. © AFP (archives)

Génie tactique, il fut le premier à mettre en place une formation en 5-3-2 capable de se muer en 3-5-2 en attaque.



Littéraire : Me Willy Wenga publie " Aide-mémoire pour les Contentieux des résultats électoraux "

Cet ouvrage arrive à point nommé en cette période électorale qui a déjà ouvert la voix à cette étape du processus électoral en cours en République démocratique du Congo.

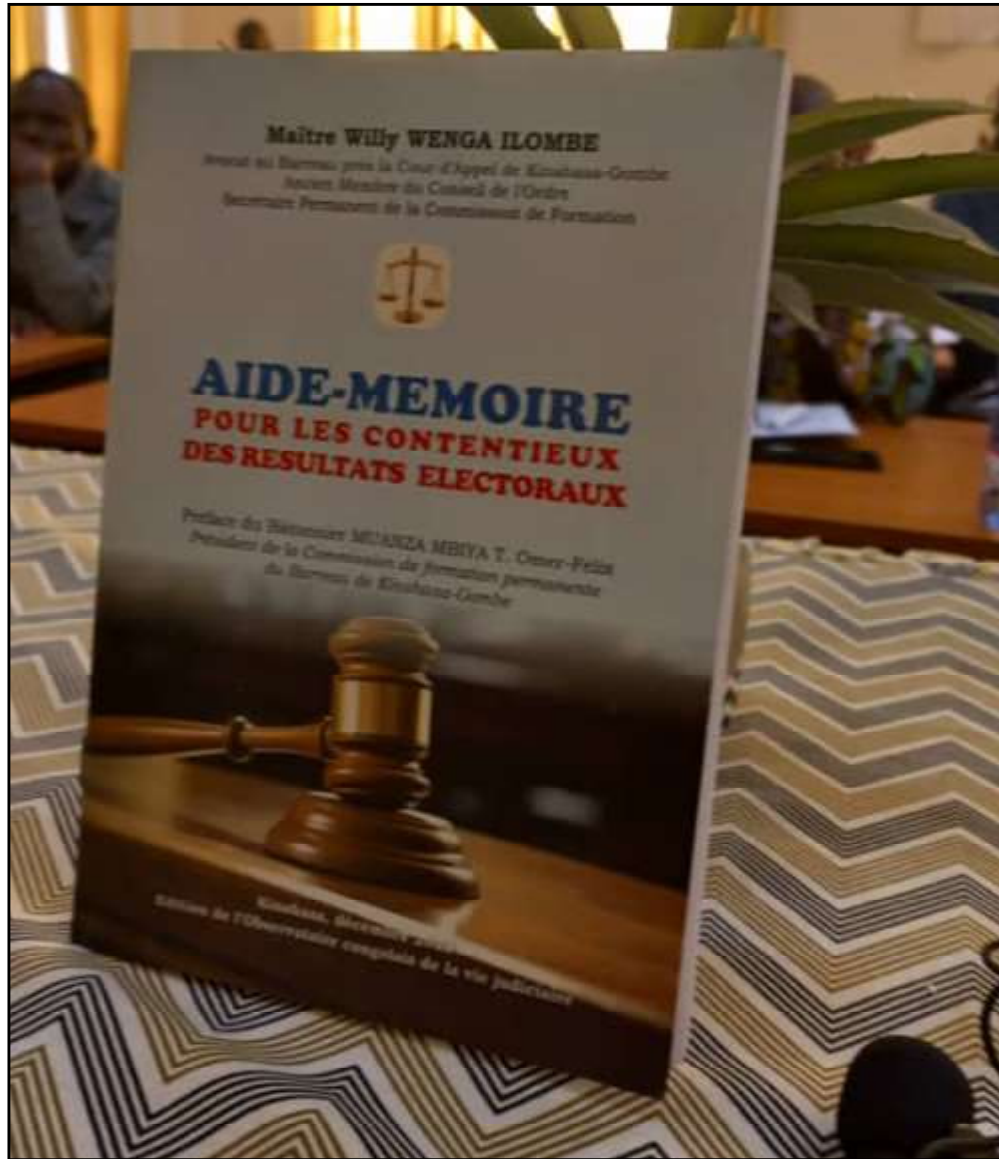
INFOS27

Me Willy Wenga Ilombe, avocat au barreau de Kinshasa/Gombe vient d'enrichir les bibliothèques avec un nouvel ouvrage en matière électorale. Sa publication s'intitule " Aide-mémoire pour les Contentieux des résultats électoraux ". Cet ouvrage arrive à point nommé en cette période électorale qui a déjà ouvert la voix à cette étape du processus électoral en cours en République démocratique du Congo.

Il faut indiquer que la CENI a publié les résultats provisoires de la présidentielle et s'apprête à dévoiler les législatives nationales. Ainsi, l'ouvrage de cet écrivain sera d'un grand apport pour les parties prenantes à différents niveaux du scrutin pour comprendre les contentieux des résultats électoraux.

" Ouvrage sans chapitre, telle a été ma première impression lorsque j'ai parcouru rapidement la plaquette, il reste cependant très pratique et d'actualité ", a dit le bâtonnier Muanza Mbiya Omer-Félix qui a préfacé cet ouvrage.

Précédé d'un point préalable comme repère législatif, l'ouvrage est subdivisé en trois points principaux selon que l'on est demandeur en contestation ou défendeur du siège attaqué, pour culminer au traitement du contentieux et une



conclusion.

Pas de chapitres, ni sections comme rappelé, certainement pour éviter d'embrouiller le lecteur, l'ouvrage se présente comme un carnet de question-réponse, manipulable par tous, bien avant de se lancer dans l'aventure pénible de contestation des résultats ou se munir des armes pour défendre

le siège péniblement obtenu.

Praticien et connaisseur sans balbutiement, du monde du contentieux, et il suffit pour s'en rendre compte d'apprécier les questions choisies et les réponses appropriées, Me Willy Wenga en homme averti, évitant les théories avilissantes et qui n'aident pas à accompagner les différents prota-

gonistes des résultats électoraux, fait de son ouvrage, un livre à lire préalablement avant tout début de contentieux.

Se présentant au public comme un ancien dans le système entre la proclamation provisoire des résultats par la CENI et le résultat définitif par la juridiction compétente, en vraie metteur en scène et acteur principal, l'auteur présente son ouvrage en rappelant tant au demandeur qu'au défendeur en contentieux, les exigences préalables de forme, causes de plusieurs arrêts d'irrecevabilité avant que la vraie guerre devant le juge de contestation ne commence sur le caractère fondé ou non de la contestation. Véritable Aide-mémoire, l'ouvrage de Me Willy Wenga mérite un accueil et un accompagnement de la part des lecteurs.

Willy Wenga explique le pourquoi de cet ouvrage...

A suivre le dénouement des contentieux antérieurs pour les législatures passées, dit-il, il se constate que le nombre d'arrêts d'irrecevabilité des recours a été nettement supérieur à celui de fondement ou non, laissant ainsi croire que les dispositions de la loi électorale et particulièrement les modalités de saisine d'une juridiction n'ont pas été assimilées par bon nombre de candidats.

S'agissant de l'examen de fond des litiges, il s'est aussi posé dans la plupart de cas, a-t-il expliqué, un sérieux problème de preuve des allégations, ici entendues comme moyen d'appui aux reproches formulées contre les élections dont résultats provisoire attaqués.

Vient de paraître " Acacia " de Michel Muvudi

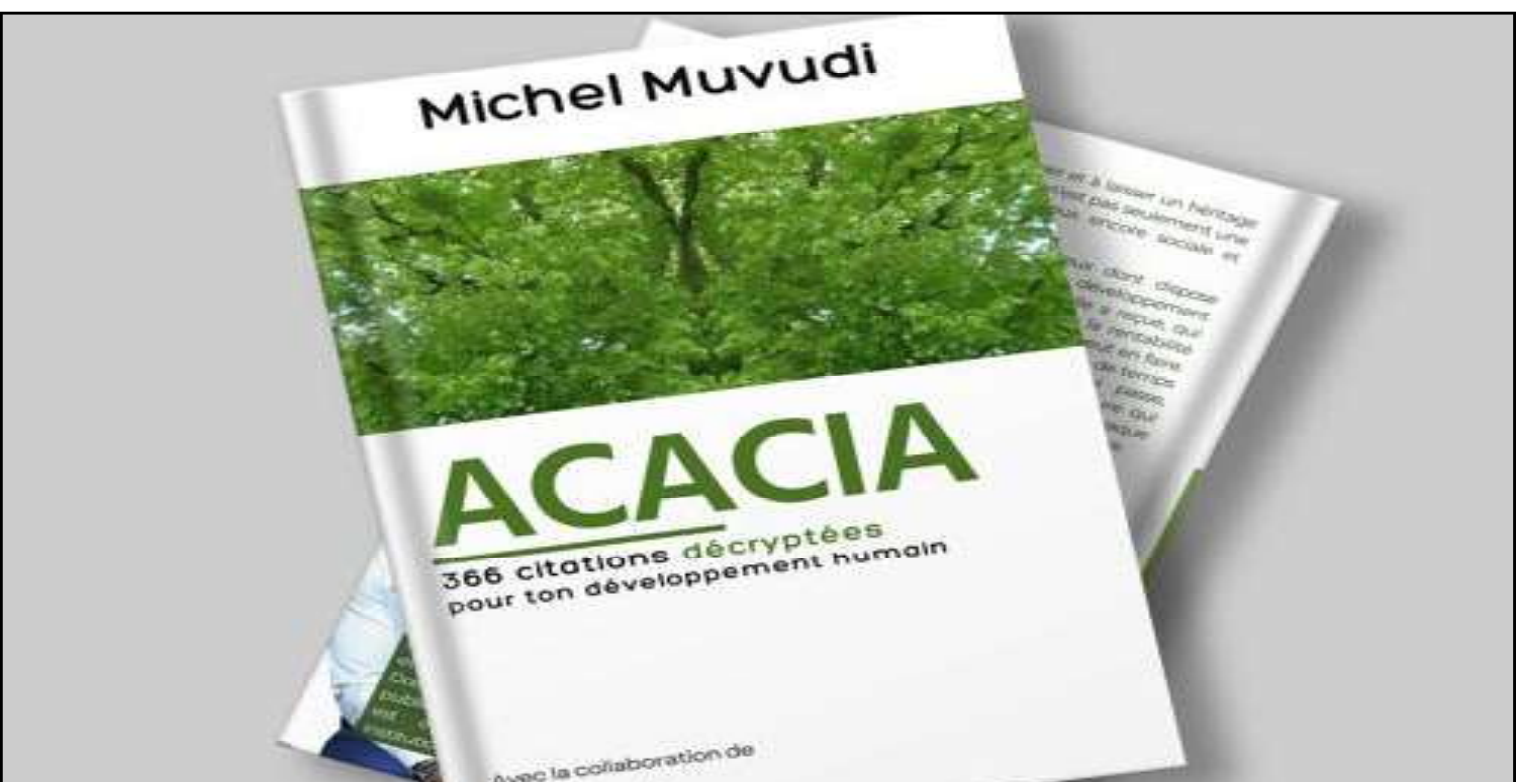
L'écrivain Michel Muvudi a sorti, il y a quelques jours, l'ouvrage intitulé : " Acacia ", à Kinshasa.

A travers ce livre de 366 pages, l'auteur entend amener les lecteurs à apporter leur contribution au développement de la société.

Se livrant samedi 6 décembre à Radio Okapi, Michel Muvudi a également expliqué que le curseur du développement sociétal reste sur l'homme qui devra être formé, instruit pour qu'il fasse face aux aléas de la vie.

" Toute situation qui arrive dans la vie et qui vous met devant un blocage est un appel à l'innovation. Chaque personne est appelée à se développer et à laisser un héritage sur la terre. Le développement humain n'est pas une dimension de croissance physique, mais mieux encore sociale et intellectuel ", a-t-il rapporté.

Acacia est thérapeutique donc il souhaite que cet ouvrage, consti-



tué des citations, apportent la solution aux problèmes de société.

Michel Muvudi s'entretient avec Jean-Marc Matwaki et Stany

Diumi.

RO/LP

Peter Kazadi à Kamina pour évaluer la situation sécuritaire dans le Haut-Lomami

Après les conflits intercommunautaires à Malemba Nkulu, le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, de Sécurité et Affaires coutumières, Peter Kazadi est arrivé à Kamina, pour évaluer la situation sécuritaire dans le Haut-Lomami.

CHOUKRANIE ILUNGA

Le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, de Sécurité et Affaires coutumières, Peter Kazadi, séjourne depuis lundi 8 janvier 2024, la soirée, dans la ville de Kamina, chef-lieu de la province du Haut-Lomami, pour évaluer la situation sécuritaire dans cette partie de la République démocratique du Congo.

A son arrivée, le numéro un de la territoriale congolaise a été accueilli au bas de la passerelle par Mme Isabelle Yumba Kalenga Mushimbi, gouverneur du Haut-Lomami.

Le VPM Peter Kazadi a évoqué l'objet de sa mission qui se résume en un appel à la paix aux différentes communautés en désaccord dans cette partie de l'ex-Katanga.

" Je suis venu dans le cadre de mes itinérances, visiter la province, évaluer l'état de la sécurité de la province surtout ramener un message de paix aux différentes communautés qui s'affrontent ici ", dit-il à sa descente de l'avion à partir de la base Kamina, dans le Haut-Lomami.

À Malemba Nkulu tout comme à Luena, des conflits intercommunautaires sont signalés. L'idée pour le gouvernement congolais, à travers le vice-Premier ministre et



ministre de l'Intérieur, c'est de prôner la paix et rétablir l'autorité de l'État dans les zones à conflits et se rassurer de la cohabitation pacifique, avec des dialogues qui doivent exister pour pousser ces communautés à s'accepter mutuellement.

En novembre 2023, Peter Kazadi avait, dans une correspondance, instruit le gouvernement provincial d'envoyer une mission composée des forces de défense et de la justice dans le territoire de Malemba Nkulu pour procéder aux arrestations " immédiates " de présumés commanditaires des conflits intercommunautaires. Cette délégation avait aussi pour rôle d'éta-

blir les responsabilités et d'élargir les enquêtes.

" Vous saluer et vous instruire, au regard des scènes des violences enregistrées à Malemba Nkulu qui, avoir engendré mort d'hommes, dépêcher une mission d'investigation constituée des forces de défense et de sécurité à laquelle vous devez associer la justice pour établir les responsabilités et procéder à l'arrestation, interpellation immédiate des auteurs présumés de ces actes ignobles et d'élargir des enquêtes en vue de connaître les mobiles cachés ", pouvait-on lire dans cette note.

Par ailleurs, Peter Kazadi avait

affirmé sur son compte X que la situation à Malemba Nkulu était sous contrôle.

Un conflit communautaire opposant les autochtones du territoire de Malemba Nkulu et les non originaires qualifiés de motocyclistes avait fait au moins 4 morts et 7 blessés. A la base, une mauvaise interprétation de la population sur certains motocyclistes qui auraient transporté deux personnes pour tuer l'une de leurs. Une situation qui avait poussé la population à s'en prendre à la communauté kasaienne vivant à Malemba Nkulu.

ESU: les professeurs ordinaires du Kasai Oriental dotés des véhicules

Au total, 15 professeurs ordinaires de la province du Kasai Oriental, ont bénéficié, lundi 8 janvier 2024, dans la ville de Mbuji-Mayi, des véhicules de marque Hilux Toyota pimpant neuf, une dotation du président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

La cérémonie de remise officiellement de ces véhicules a été présidée par le ministre national de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU), sur le site du campus Kanskele. C'était en présence de plusieurs autorités politico-administratives.

Devant les invités, Muhindo Nzangi a remercié le chef de l'État pour son sens élevé d'écoute. Cela, surtout aux problèmes concernant l'enseignement supérieur et universitaire et sa lutte sans relâche d'améliorer les conditions sociales des enseignants.



Il a, en outre, rassuré que ces véhicules remis sont un symbole de l'État congolais pour remercier les professeurs pour les sacrifices consentis à la formation de l'élite congolaise.

Cette dotation constitue un sen-

timent de satisfaction pour les bénéficiaires qui ont rendu un vibrant hommage au chef de l'État pour sa brillante réélection.

Présente à cette cérémonie, Mme la gouverneure ai du Kasai Oriental, Julie Kalenga, a saisi, cette

occasion, pour remercier le chef de l'État pour les efforts consentis dans l'amélioration des conditions de travail dans l'enseignement.

Joseph Mabanza
Wakwansampi